



Comptes administratifs

A +A



Présentation brève et synthétique du compte administratif 2018 de la Ville d'Orvault

A- RESULTAT COMPTABLE

FONCTIONNEMENT	2018
RECETTES	32 703 472,96 €
DEPENSES	30 399 530,51 €
RESULTAT EXERCICE	2 303 942,45 €
INVESTISSEMENT	2018
RECETTES	11 068 944,23 €
DEPENSES	11 615 329,79 €
RESULTAT EXERCICE	-546 385,56 €
RESULTAT REPORTE N-1	-2 521 497,74 €
RESULTAT CLÔTURE	-3 067 883,30 €
RESULTAT DE CLOTURE	-763 940,85 €

Télécharger la présentation brève et synthétique 2018 :

[presentation_breve_et_synthetique_ca2018.pdf](#)

[presentation_breve_et_synthetique_ca2018.pdf \(115 Ko - .pdf\)](#)

Télécharger CA 2018 :

[ca2018.pdf](#)

[ca2018.pdf \(3 Mo - .pdf\)](#)

Télécharger la note de synthèse 2018 :

note_de_synthese_ca_2018.pdf

 [note_de_synthese_ca_2018.pdf \(1012 Ko - .pdf\)](#)

Télécharger les ratios :

publication_des_ratios.pdf

 [publication_des_ratios.pdf \(35 Ko - .pdf\)](#)

Présentation brève et synthétique du compte administratif 2017 de la Ville d'Orvault

A- RESULTAT COMPTABLE

FONCTIONNEMENT	2017
RECETTES	32 808 017,90 €
DEPENSES	29 989 174,75 €
SOLDE	2 818 843,15 €
INVESTISSEMENT	2017
RECETTES	9 270 140,61 €
DEPENSES	11 791 638,35 €
<i>DONT RESULTAT REPORTE N-1</i>	2 215 898,37 €
SOLDE	- 2 521 497,74 €
RESULTAT DE CLOTURE	297 345,41 €

B – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les produits réels de fonctionnement, c'est-à-dire les recettes totales hormis les recettes d'ordre et les cessions d'immobilisation, s'élèvent à 32 228 272 € contre 31 268 950 € en 2016, soit une hausse de 3,1 % :

- Produit fiscal : + 1,5 %
- Autres taxes et dotations de Nantes Métropole : + 8,5 %
 - Dotation Globale de Fonctionnement : - 12,6 %
 - Les autres dotations, subventions et allocations : + 20,9 %
 - Produits des services : + 4,7 %

-Autres recettes : + 7,1 %

Les charges courantes de fonctionnement s'élèvent à 28 248 640 € contre 27 404 536 € en 2016 soit une hausse de 3,1 % :

- Charges de personnel : + 3,6 %
- Charges à caractère général : + 1,9 %
- Autres charges de gestion courante : - 3,3 %

-Charges exceptionnelles et atténuations de produits : + 66,5 %

C - LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le niveau des dépenses d'équipement a été multiplié par 2 entre 2016 et 2017 :

DEPENSES	CA 2016	CA 2017
TRAVAUX (N23)	2 898 623,45	6 735 246,41
ACQUISITIONS (N20 N21)	906 350,34	1 109 995,30
DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 804 973,79	7 845 241,71

Les dépenses d'équipement se répartissent comme suit par secteur d'intervention :

investissement-2017.jpg



Les recettes réelles, hors opérations d'ordre, sont essentiellement constituées :

- De l'affectation du résultat excédentaire 2016 pour un montant de 2 664 288 €
- De l'emprunt nouveau pour un montant de 4 500 000 €, auquel s'ajoute l'emprunt refinancé auprès de la Banque Postale, pour un montant de 350 000,06 €
- Du FCTVA sur les dépenses de l'exercice 2016, pour un montant de 585 275 €

Du fait de l'emprunt réalisé en 2017, pour un montant de 4 500 000 €, l'encours de la dette et le ratio « dette par habitant » augmentent par rapport à 2016.

La ligne de trésorerie a, quant à elle, été largement utilisée en 2017 contrairement à 2016, en raison d'une marge sur taux d'intérêt particulièrement faible. L'optimisation du crédit de trésorerie a permis de retarder la consolidation de l'emprunt.

D – LES RATIOS DE SUIVI FINANCIER

	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Encours de dette au 31/12	11 851 870,97	15 370 450,89	3 518 579,92	29,7%
Population INSEE	26 030	26 348	318	1,2%
Dette par habitant	455,32	583,36	128,05	28,1%
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Epargne brute	3 463 849,46	3 637 405,24	173 555,78	5%
Ratio de solvabilité (en année)	3,4	4,2	0,8	24%

E – LE PRODUIT FISCAL

Le produit fiscal s'élève à 16 509 655 € ce qui correspond à une augmentation de 1,5 % par rapport à 2016 sous l'effet des 2 facteurs suivants :

- Une revalorisation des bases fixée à 0,4 %
- Une augmentation de l'assiette physique de 1,08 %

Taxe	Taux voté en 2017
Taxe Habitation	26,09%
Taxe sur le Foncier Bâti	19,38%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	54,70%

F - LA MASSE SALARIALE

Les charges de personnel évoluent de 3,6% soit plus de 700 000 € de dépenses nouvelles. Cette hausse est légèrement inférieure à la prévision du budget primitif 2017 (+ 787 000 €).

Les éléments explicatifs de cette augmentation sont les suivants :

- Revalorisations indiciaires liées aux reclassements indiciaires du PPCR et au GVT (avancements, promotions internes...) : + 270 000 €
- Augmentation du nombre d'ETP en personnel non permanent liée à un absentéisme plus important des agents titulaires : + 240 000 €
- Revalorisation du point d'indice de 0.6% au 1^{er} février 2017 : + 60 000 €
- Augmentation des heures supplémentaires/complémentaires et intermittents : + 57 000 €

- Organisation des élections présidentielles et législatives (4 tours de scrutin) : + 54 000 €
- Versement de capital-décès : + 13 000 €

ca2016.jpg



FAQ

Quand le budget est-il voté ?

Le budget est voté par le Conseil Municipal chaque année au mois de janvier pour l'année qui suit. Il est précédé d'un débat d'orientations.

Qu'est ce qu'un budget de d'investissement ?

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Contact

Hôtel de Ville
9 rue Marcel Deniau
CS 70616
44706 ORVAULT CEDEX

Tél : 02 51 78 31 00
Fax : 02 51 78 31 69

[Formulaire de contact](#)

Télécharger

Bilan des conseils de l'autre 2016 et présentation du budget 2016 et 2017 :

Budget 2019

